

Bayonne, 29 décembre 2014

**PROCES-VERBAL**  
**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA FFPB**  
**BAYONNE - 22 Mars 2014**

Le Président de la FFPB, M. Lilou Echeverria, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous à cette assemblée générale extraordinaire. Il remercie les élus présents

**APPEL DES REPRESENTANTS DE LIGUES ET DE CLUBS**

Pays-Basque	:	303
Landes	:	180
Béarn	:	130
Ile de France	:	40
Côte d'Argent	:	93
Midi-Pyrénées	:	100
Provence Alpes Côte d'Azur Corse :		3
Ile de La Réunion	:	7
Nord Pas de Calais	:	11
St Pierre et Miquelon	:	0

-----  
 Soit un total de **867** voix

Le quorum **663** voix étant atteint, l'assemblée générale extraordinaire peut se dérouler normalement.

**MODIFICATION DES STATUTS**

M. Roland Dufourg, Secrétaire Général, expose l'article 40 et explique que les modifications de règlements prenaient beaucoup de place dans la revue Pilota.

La revue Pilota annoncera les modifications et c'est sur le site internet qu'on pourra lire le texte des règlements modifiés. Tous les clubs étant équipés, ils pourront consulter les règlements sur le site de la FFPB : [www.ffpb.net](http://www.ffpb.net).

Le nouvel article est lu en entier.

La modification est votée à l'unanimité.

Le Président remercie l'Assemblée et signale qu'une modification était prévue au niveau financier pour les demandes de mutation et d'extension de licence mais que, suite à la réunion des Présidents de ligues hier, il a été décidé de ne rien changer et d'attendre que la commission des finances et la commission administrative se penchent sur le texte, ainsi que les présidents de ligues, pour corriger certaines erreurs.

  
 La Secrétaire Générale Adjointe,  
 Evelyne CAPELIER MOURGUY

  
 Le Président,  
 Lilou ECHEVERRIA